

tre n'est pernicieux que lorsque l'autorité ecclésiastique l'a censuré. Nullement ; il est pernicieux à cause du danger qu'il présente pour la Foi ou les mœurs et c'est pourquoi l'Eglise met ses enfants en garde contre ce danger. Or, l'Eglise ne pouvant connaître ni censurer tout ce qui se publie de mauvais, elle a établi des lois générales qui interdisent la lecture de ces publications, même sans condamnation spéciale : ce sont les lois de l'*Index*. Ces lois obligent tout le monde ; non seulement les laïcs ignorants, mais les savants et aussi les prêtres et les évêques. Monseigneur compare les livres interdits qu'on ne peut lire sans une permission particulière, aux poisons que les pharmaciens tiennent dans leurs armoires et qu'ils ne peuvent vendre sans ordonnance du médecin.

Sur une question de Sa Grandeur : Ce que le Tiers-Ordre pourrait faire pour s'opposer aux modes outrageantes pour la morale et le bon sens, Mr J.-J. Beauchamp, magistrat, ancien président du Conseil supérieur du Tiers-Ordre, expose ce qu'a fait la *Ligue Patriotique des Françaises*. C'est une occasion au R. P. Valentin, directeur de la *Revue*, de rappeler ce que de leur côté ont entrepris les Tertiaires de Montréal, leur engagement en masse dans la *Ligue de modestie* suggérée par la Ligue Belge, la propagande par le cantique chanté aux Pèlerinages de l'année dernière ; le tout interrompu — comme beaucoup d'autres belles choses, hélas ! — par le concours qu'il a fallu apporter aux œuvres de soulagement des victimes de la guerre, concours où les Tertiaires se sont admirablement signalés. Et comme la *Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste* avait été mentionnée par Mr Beauchamp, le R. Père est heureux de lui faire savoir que les Sœurs tertiaires sont en grand nombre dans la Fédération, comme membres, conseillères, zélatrices du quartier.

Après deux remarques des RR. PP. Germain et Amé, et avec la permission de Monseigneur le Président, la séance générale est remise à 3 h. P. M. La séance sacerdotale est ouverte par la lecture du rapport de Mr F. Duchain, prêtre de Saint-Sulpice : Le Tiers-Ordre et le Prêtre.

Suivit une intéressante allocution de Sa Grandeur Mgr l'Evê-